



**Cour
Pénale
Internationale**
**International
Criminal
Court**

Le Greffe
The Registry



ANNEX V

Public

Letter from Mr. Blé Goudé to his former counsel

A L'ATTENTION DE MAITRE NICK KAUFMAN, CONSEIL PRINCIPAL DE CHARLES BLE GOUDE

OBJET : DECISION

MAITRE,

Les 29, 30 septembre, 1^{er} et 02 octobre 2014, s'est tenue l'audience de confirmation des charges alléguées contre moi. Pendant quatre jours, le monde entier a été témoin de cette audience, qui a édifié l'opinion sur la réalité de la crise ivoirienne. Malgré tout le travail que nous nous sommes donné la peine de faire, la chambre préliminaire a conclu que les charges contre moi étaient assez suffisantes pour faire l'objet d'un procès. Et pourtant nous étions tous confiants, vous en premier.

De deux choses l'une. Soit, la décision rendue est injuste, soit l'équipe de défense dont vous aviez la charge a fait un travail qui selon la chambre, n'a pas été convainquant pour ne pas que soient confirmées les charges. En ce qui me concerne, je voudrais vous traduire ma gratitude pour tous les efforts que vous et votre équipe avez fournis pour montrer les limites et la vacuité du dossier du procureur. Soyez en rassurés, cher Maitre, j'ai beaucoup appris pendant les neuf mois au cours desquels nous avons partagé ensemble une expérience enrichissante. De l'équipe que vous avez dirigée, je retiens qu'elle a fait ce qu'elle a pu et ce qu'elle devrait. Je ne saurais lui demander un miracle. Cependant, Je compte donner une nouvelle orientation à ma défense, et me référant à l'engagement que vous avez signé en date du 11 juin 2014 dont vous et moi savons les clauses, avec toute ma gratitude, je vous annonce que j'ai pris la décision de mettre un terme au mandat qui vous lie à moi en votre qualité de conseil principal dans l'affaire qui m'oppose au procureur. Comme je vous l'ai promis, je ne compte pas dévoiler ni au greffe, ni à la présidence, le contenu de l'engagement que vous avez signé. Je compte ce jour signifier ma décision au greffe. Je vous souhaite une très bonne carrière et une fois encore, cela a été une bonne expérience pour moi d'avoir travaillé avec vous.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, cher Maitre, l'expression de mes sentiments de considération et de respect.

Que Dieu vous garde !

Fait à la Haye le 18- 12- 2014

CHARLES BLE GOUDE

